

UE  
01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24

# architecture d'intérieur

2017-2018  
ARTS DE L'ESPACE  
ESA SAINT-LUC BRUXELLES



PROGRAMME D'ÉTUDES  
BACHELIER  
TYPE LONG

# sommaire

---

P.4

## **glossaire**

P.7

## **présentation**

P.9

### **BLOC 01**

P.21

### **BLOC 02**

P.33

### **BLOC 03**

P.43

## **annexes**

P.46

## **unités d'enseignement – organigramme**

**PROGRAMME D'ÉTUDES  
BACHELIER  
TYPE LONG**



**2017-2018  
ARTS DE L'ESPACE  
ESA SAINT-LUC BRUXELLES**

## **Acquis d'apprentissage**

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

## **Activités de remédiation**

Activités d'aide à la réussite ne faisant pas partie d'un programme d'études, visant à combler les lacunes éventuelles d'étudiants ou les aider à suivre ou à reprendre un programme d'études avec de meilleures chances de succès.

## **Bachelier (BA)**

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

## **BLOC**

Un bloc comporte un nombre imposé d'unités et est constitué de 60 Crédits (voir Crédits). L'étudiant inscrit au BLOC 01 doit valider au minimum 45 crédits pour continuer son parcours.

## **Compétence**

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

## **Co-requis d'une unité d'enseignement**

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études qui doivent avoir été suivies préalablement ou au plus tard au cours de la même année académique.

## **Crédit**

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage. Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, comprend d'autres activités associées, telles les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, épreuves ou immersion socio-professionnelle.

## **Cursus**

Ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée au sein d'un cursus, les grades intermédiaires peuvent être « de transition », donc avoir pour finalité principale la préparation au cycle suivant ou « professionnalisant » pour les formations qui s'arrêtent au bout du premier cycle (type court).

## **Cycle**

Études menant à l'obtention d'un grade académique ; l'enseignement supérieur est organisé en trois cycles.

## **Orientation**

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'un cycle d'études correspondant à un référentiel de compétence et un profil d'enseignement spécifiques et sanctionnés par un grade académique distinct.

## **Pré-requis d'une unité d'enseignement**

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette unité d'enseignement, sauf dérogation accordée par le jury.

## **Programme d'études**

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études ; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et en pré-requis ou co-requis des diverses unités d'enseignement.

## **Profil d'enseignement**

Ensemble structuré des unités d'enseignement, décrites en acquis d'apprentissage, conformes au référentiel de compétences du ou des cycles d'études dont elles font partie, spécifique à un établissement d'enseignement supérieur organisant tout ou partie d'un programme d'études et délivrant les diplômes et certificats associés.

## **Quadrimestre**

*Du 14/09 au 31/01, du 01/02 au 30/06, du 01/07 au 13/09*

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

## **Référentiel de compétences**

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

## **TFE et PFE**

Le TFE est un travail rédactionnel de fin d'études qui doit être produit en lien avec le projet de fin d'études (PFE).

## **Unité d'enseignement**

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

## **AC :**

Actualités culturelles

## **AI :**

Architecture d'intérieur

## **Crédit ECTS :**

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

## **CGV :**

Communication graphique et visuelle

## **DAO :**

Dessin assisté par ordinateur

## **HAA :**

Histoire et actualité des arts

## **QUADRI :**

Quadrimestre

## **SSA :**

Sciences et sciences appliquées

## **SHS :**

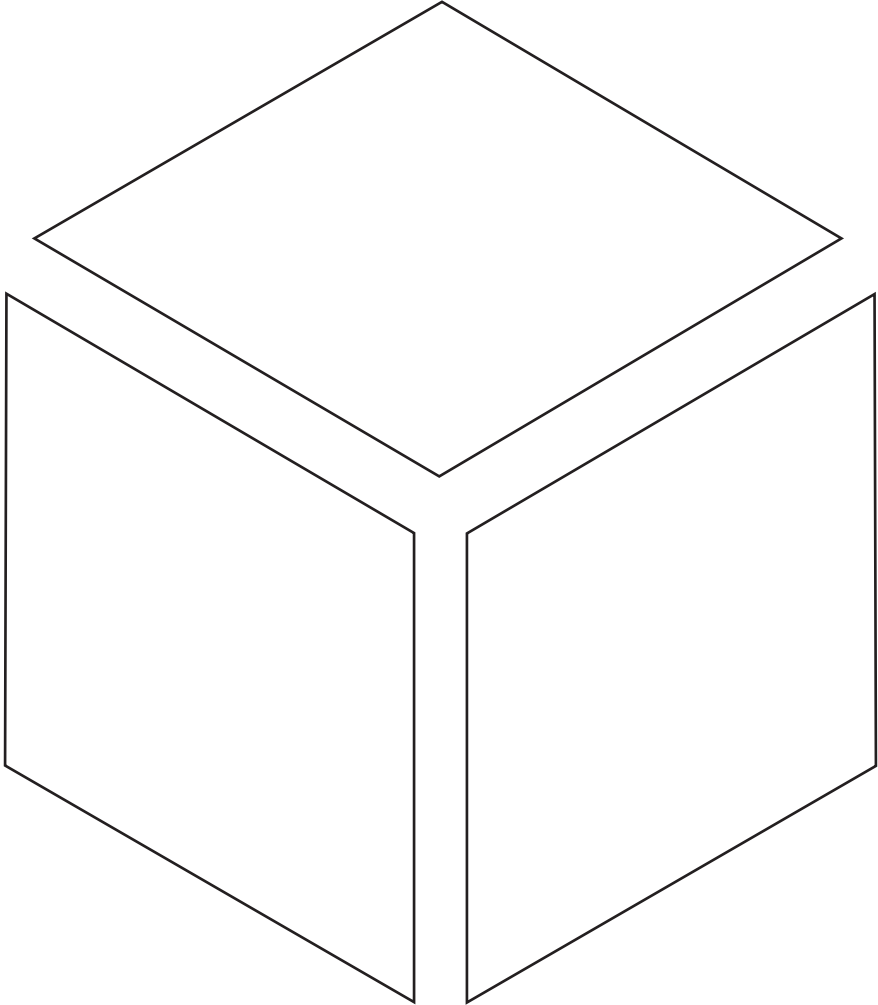
Sciences humaines et sociales

## **TT :**

Techniques et technologies

## **UE :**

Unité d'enseignement



---

**Le cursus Architecture d'intérieur forme des créateurs-concepteurs dans le domaine de l'architecture d'intérieur. Cette formation fournit les bases nécessaires à l'exercice d'une profession polyvalente et à responsabilités. Elle met l'accent sur l'exécution de tâches conceptuelles et créatrices, sur la transposition d'une idée, sur la réalisation de travaux de recherche et sur des missions qui exigent un haut niveau de technicité dans un contexte spatial existant ou à créer (restauration, réaffectation, rénovation, intervention dans l'espace public, scénographies).**

## **Objectifs :**

- Assurer des tâches conceptuelles et créatrices dans un contexte spatial et temporel existant ou à inventer ;**
- analyser, critiquer, synthétiser, et maîtriser un certain degré de conceptualisation et d'abstraction ;**
- adopter un état d'esprit basé sur l'expérimentation, l'étude intuitive et analytique, l'exploration sensorielle et intellectuelle ;**
- intégrer, voire confronter, des domaines de création connexes (design d'espace, design objet, paysage, scénographie, aménagements urbains...) ;**
- s'intégrer au sein d'une équipe d'ingénieurs, d'architectes, de paysagistes et d'autres intervenants.**

# BLOC 01

UE  
01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09

P10  
**UE 01 — atelier d'architecture d'intérieur**  
Atelier / Méthodologie de la recherche /  
Philosophie

P11  
**UE 02 — activité de soutien à l'atelier  
d'architecture d'intérieur**  
Dessin assisté par ordinateur /  
Dessin et moyens d'expression

P12  
**UE 03 — activité de soutien à l'atelier  
d'architecture d'intérieur**  
Design mobilier et objets

P13  
**UE 04 — art et culture**  
Art et architecture / Mobilier

P14  
**UE 05 — techniques et technologies**  
Construction théorie

P15  
**UE 06 — sciences humaines**  
Philosophie / Méthodologie  
de la recherche

P16  
**UE 07 — architecture**  
Théorie de l'architecture

P17  
**UE 08 — techniques et technologies**  
Construction théorie

P18  
**UE 09 — art et culture**  
Art et architecture / Mobilier

---

## Unité d'enseignement 1

Quadrimestres 1 et 2

### Enseignants

Laetisia Franck

Jean-Louis Lefebvre

Nicolas Prignot

Anne Stevens

Paul Sosson

### Titulaire

Anne Stevens

---

### Crédits / charge horaire

23 Crédits / 250h

### Activités d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (17 Crédits / 200h)
- Méthodologie / De la recherche (3 Crédits / 25h)
- Philosophie / Générale (3 Crédits / 25h)

---

### Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 3, 5, 6

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.2, 3.1, 3.2, 3.5, 3.9, 4.1, 4.5, 6.3, 6.4

---

## Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les exigences d'un travail théorique.
- Maîtriser les concepts d'innovation et de créativité, leurs conditions d'émergence et d'application.
- Comprendre ce qui motive une recherche : son contexte et sa finalité.
- Rassembler les informations nécessaires au développement d'un questionnaire et comprendre les données collectées dans le cadre des cours théoriques et d'atelier.
- Construire un commentaire pertinent, un projet en rapport avec des questions philosophiques contemporaines.
- Poser un regard sensible sur l'expérience du quotidien afin d'y intervenir de manière appropriée et assumée.
- Dégager une idée, un concept de projet en liant un discours clair avec des actions justifiées.
- Développer des solutions sensibles et intuitives répondant à une demande précise.
- Évaluer les besoins spatiaux de l'homme dans son quotidien et expérimenter le dimensionnement de formes concrètes répondant à ses besoins spécifiques.
- Communiquer un projet en utilisant des moyens pertinents d'expression.
- Respecter les délais prescrits.

## Évaluation

Évaluation intégrée.



---

## Unité d'enseignement 2

Quadrimestres 1 et 2

---

### Enseignants

Catherine Brison

Juan Paparella

Frédéric Roussel

### Titulaire

Catherine Brison

---

### Crédits / charge horaire

10 Crédits / 160h

---

### Activités d'apprentissage

- Dessin d'architecture / DAO (3 Crédits / 52h)
  - Dessin / Dessin et moyens d'expression (7 Crédits / 108h)
- 

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

4, 5

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.2, 2.2, 3.6, 3.7, 3.9, 4.2, 4.3,  
4.4, 4.5, 6.2

---

---

## Acquis d'apprentissage

- Réaliser des dessins d'architecture respectant les conventions qui leur sont spécifiques (à la main et à l'ordinateur).
- Relever les dimensions et les caractéristiques techniques d'un objet ou d'un espace afin de les représenter de manière orthographique, orthogonale, oblique et axonométrique.
- Organiser son travail de tracé à la main ou sur ordinateur pour gagner en précision et en rapidité.
- Analyser et restituer à main levée la réalité observée, selon les principes de la perspective.
- Acquérir une maîtrise du geste et de la gestion de la page.
- Exploiter les potentialités expressives du dessin au service du projet.

## Évaluation

Coefficient de pondération :

- DA / Dessin assisté par ordinateur 35 %.
- Dessin / Dessin et moyens d'expression 65 %.

---

## Unité d'enseignement 3

Quadrimestres 1 et 2

---

### Enseignants

Benoît Lallemand  
Stéphane Rouffart

### Titulaire

Benoît Lallemand

---

### Crédits / charge horaire

6 Crédits / 75h

---

### Activité d'apprentissage

Design mobilier /  
Design mobilier et objets

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

3, 5, 6

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.6, 3.9, 4.1,  
4.5, 6.3, 6.4

---

---

### Acquis d'apprentissage

- Collecter des références nécessaires à la création d'objets ou de structures tridimensionnelles.
- Analyser une demande en prenant en compte simultanément les aspects esthétiques, fonctionnels et techniques.
- Explorer plusieurs solutions créatives répondant à la demande.
- Expérimenter les problèmes de contacts, stabilité et résistance par la manipulation et la confrontation de formes et de matériaux.
- Finaliser un projet de création tridimensionnelle répondant à la demande par la réalisation de maquettes à échelles réduites ou à l'échelle 1/1.

### Évaluation

Évaluation intégrée.

---

**Unité d'enseignement 4**

Quadrimestre 1

---

**Enseignant et titulaire**

Thomas Brisart

---

**Crédits / charge horaire**

4 Crédits / 52h

---

**Activités d'apprentissage**

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 Crédits / 26h)
  - Histoire et actualité des arts / Mobilier (2 Crédits / 26h)
- 

**Référentiel de compétences (cf. annexe 1)**

1, 2

---

**Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.4, 6.4

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Identifier les œuvres esthétiques en précisant les raisons de leur apparition.
- Maîtriser leurs caractéristiques esthétiques particulières.
- Analyser la manière de peindre, de sculpter, de construire liée aux résultats esthétiques escomptés.
- Lire et analyser un meuble au travers de sa forme, de ses proportions, de ses matériaux et de ses techniques.
- Situer un meuble dans son contexte historique et stylistique.
- Mettre en lien l'histoire de l'art du mobilier avec l'histoire de l'art en général.
- Apprendre à critiquer un meuble.

**Évaluation**

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

HAA / Art et architecture 50 % ;

HAA / Mobilier 50 %.

---

**Unité d'enseignement 5**

Quadrimestre 1

---

**Enseignant et titulaire**

Julien Vanopdenbosch

---

**Crédits / charge horaire**

3 Crédits / 26h

---

**Activité d'apprentissage**

Techniques et technologies /  
Construction théorie

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

2

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.4, 3.7,  
3.9, 5.1

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Comprendre le milieu construit et connaître les principes constructifs.
- Développer une démarche tenant compte de la connaissance des matériaux, de la définition des contraintes existantes, des techniques d'assemblages et d'une réflexion logique visant à apporter une solution optimisée à un problème posé.

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

---

## Unité d'enseignement 6

Quadrimestre 1

### Enseignants

Jean-Louis Lefebvre

Nicolas Prignot

### Titulaire

Nicolas Prignot

---

### Crédits / charge horaire

3 Crédits / 37h

### Activités d'apprentissage

- Philosophie / Générale  
(2 Crédits / 24h)
- Méthodologie / De la  
recherche (1 Crédits / 13h)

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 3

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.4, 3.9,  
4.5, 5.1, 6.2, 6.3, 6.4

---



---

## Acquis d'apprentissage

- Comprendre ce qui motive une recherche : son contexte et sa finalité.
- Rassembler les informations nécessaires au développement d'un questionnement et comprendre les données collectées dans le cadre des cours théoriques et d'atelier.
- Situer historiquement les auteurs majeurs de l'histoire de la philosophie vus en cours et les replacer dans leur contexte historique et culturel.
- Commenter le contenu des textes principaux de ces mêmes auteurs.
- Mettre en rapport ces contenus et montrer comment une question philosophique évolue au cours du temps.
- Discuter la manière dont les concepts de ces auteurs sont construits.
- Construire un commentaire pertinent en rapport avec des questions philosophiques contemporaines.

## Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

Philosophie / Générale 70 % ;

Méthodologie / De la recherche 30 %.

---

**Unité d'enseignement 7**

Quadrimestre 2

---

**Enseignante et titulaire**

Eve Deprez

---

**Crédits / charge horaire**

4 Crédits / 48h

---

**Activité d'apprentissage**

Architecture / Théorie  
de l'architecture

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

2, 3

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4,  
3.9, 6.4

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Au travers de l'histoire de l'architecture, analyser et maîtriser les concepts de base : forme, espace, structure, lumière, typologie, façade, situation.
- Comprendre la relation entre la théorie et la réalité du construit.
- Connaître les différents aspects qu'un architecte prend en compte: implantation, composition et technique du bâtiment.

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

---

**Unité d'enseignement 8**

Quadrimestre 2

---

**Enseignant et titulaire**

Julien Vanopdenbosch

---

**Crédits / charge horaire**

3 Crédits / 24h

---

**Activité d'apprentissage**

Techniques et technologies /  
Construction théorie

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

2

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.4, 3.7,  
3.9, 5.1

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Comprendre le milieu construit et connaître les principes constructifs.
- Développer une démarche tenant compte de la connaissance des matériaux, de la définition des contraintes existantes, des techniques d'assemblages et d'une réflexion logique visant à apporter une solution optimisée à un problème posé.

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

---

## Unité d'enseignement 9

Quadrimestre 2

---

### Enseignant et titulaire

Thomas Brisart

---

### Crédits / charge horaire

4 Crédits / 48h

---

### Activités d'apprentissage

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 Crédits/24h)
- Histoire et actualité des arts / Mobilier (2 Crédits/24h)

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 3

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.4, 6.4

---



---

### Acquis d'apprentissage

- Identifier les œuvres esthétiques en précisant les causes de leur apparition.
- Maîtriser leurs caractéristiques esthétiques particulières.
- Analyser la manière de peindre, de sculpter, de construire liée aux résultats esthétiques escomptés.
- Lire et analyser un meuble au travers de sa forme, ses proportions, ses matériaux et ses techniques.
- Situer un meuble dans son contexte historique et stylistique.
- Utiliser le vocabulaire adéquat.
- Mettre en lien l'histoire de l'art du mobilier avec l'histoire de l'art en général.
- Apprendre à critiquer un meuble.

### Évaluation

Évaluation non intégrée.  
 Coefficient de pondération :  
 HAA / Art et architecture 50 % ;  
 HAA / Mobilier 50 %.



10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17

UE

# BLOC 02

P.22

**UE 10 — atelier d'architecture d'intérieur**  
Atelier / Actualité et lecture de l'art /  
Théorie de l'architecture

P.23

**UE 11 — activité de soutien à l'atelier  
d'architecture d'intérieur**  
Dessin assisté par ordinateur / PAO /  
Dessin et moyens d'expression /

P.25

**UE 12 — architecture**  
Théorie de l'architecture /  
Art et architecture

P.26

**UE 13 — techniques et technologies**  
Architecture d'intérieur /  
Construction théorie

P.27

**UE 14 — sciences**  
Chimie de base

P.28

**UE 15 — activité de soutien à l'atelier  
d'architecture d'intérieur**  
Couleur

P.29

**UE 16 — techniques et technologies**  
Architecture d'intérieur /  
Construction théorie

P.30

**UE 17 — art et culture**  
Art et architecture / Design

**Unité d'enseignement 10**

Quadrimestres 1 et 2

**Enseignants**

Eve Deprez  
 Ann-Véronique Roland  
 Stéphane Rouffart  
 Maud Salembier  
 Alain Stevens  
 Anne Stevens

**Titulaire**

Ann-Véronique Roland

**Crédits / charge horaire**

30 Crédits / 250h

**Activités d'apprentissage**

- Architecture d'intérieur / Atelier (26 Crédits / 200h)
- Actualités culturelles / Actualité et lecture de l'art (2 Crédits / 25h)
- Architecture / Théorie de l'architecture (2 Crédits / 25h)

**Co-requis**

UE 12

**Référentiel de compétences**
**(cf. annexe 1)**

1, 3, 5, 6

**Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 6.2, 6.3, 6.4

**Acquis d'apprentissage**

- Intégrer les exigences théoriques et conceptuelles liées à un programme donné.
- Tenir un discours pertinent face à des questions contemporaines liées à l'habitat et/ou à une actualité artistique.
- Analyser un espace restreint défini afin d'y intervenir de manière appropriée et personnelle.
- Évaluer et questionner les besoins spatiaux de l'homme à travers un groupe restreint défini.
- Dégager une idée, un concept de projet en liant un discours clair avec des actions justifiées.
- Présenter le projet comme le résultat d'un questionnement et d'une prise de position à l'aide de moyens d'expression pertinents.
- Atteindre une qualité sensible de composition spatiale.
- Respecter les délais prescrits.

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

---

## Unité d'enseignement 11

Quadrimestres 1 et 2

### Enseignants

Nicholas Kite

Marie-Christine Moriau

Aimé Radermecker

### Titulaire

Marie-Christine Moriau

---

### Crédits / charge horaire

8 Crédits / 100h

### Activités d'apprentissage

- Arts Numériques / Dessin assisté par ordinateur (2 Crédits / 25h)
- Dessin / Dessin et moyens d'expression (4 Crédits / 50h)
- Communication Graphique et Visuelle / PAO (2 Crédits / 25h)

---

### Pré-requis

UE 02

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

4, 5, 6, 7

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 2, 2.1, 2.2, 3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.2, 4.4

---



---

### Acquis d'apprentissage

- Réaliser des images de synthèses qui permettent de communiquer au mieux un projet d'atelier.
- Maîtriser l'outil informatique (logiciels, protocoles de numérisation, formats, résolution).
- Comprendre la logique d'une représentation tridimensionnelle et les bases des programmes étudiés.
- Maîtriser les articulations entre les différents programmes de représentation bidimensionnelle et tridimensionnelle.
- Être autonome et efficace dans le cadre d'une pratique étudiante et professionnelle.
- Analyser la demande et le contexte et y répondre d'une manière adéquate.
- Rechercher des informations et des références utiles à l'élaboration d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Explorer de manière créative des pistes de solutions pour répondre à la demande.
- Communiquer, argumenter, présenter ses idées.
- Gérer la mise en page.
- Utiliser une variété et mixité de techniques et supports.
- Pouvoir répondre aux exigences graphiques et techniques.
- Être capable d'allier création et technique afin de présenter un travail réfléchi, abouti et argumenté.
- Dessiner d'imagination des espaces et des volumes diversement proportionnés et configurés.
- Faire appel à une observation approfondie et raisonnée en mobilisant la connaissance théorique des principes perspectifs.
- Analyser et mettre en évidence les caractéristiques structurelles d'objets complexes observés (industriels et organiques) afin d'enrichir son vocabulaire formel\*.
- Utiliser des moyens graphiques personnels et variés.

\* en fonction de recherches et demandes spécifiques liées à l'atelier.

---

### Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

Communication graphique et visuelle / PAO 25 % ;

Arts numériques / DAO 25 % ;

D / Dessin et moyens d'expression 50 %.

---

## Unité d'enseignement 12

Quadrimestre 1

### Enseignants

Eve Deprez

Thomas Brisart

### Titulaire

Eve Deprez

---

### Crédits / charge horaire

4 Crédits / 52h

### Activités d'apprentissage

- Architecture / Théorie de l'architecture (2 Crédits / 26h)
- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 Crédits / 26h)

---

### Pré-requis

UE 07

---

### Co-requis

UE 10 et UE 17

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 5, 7

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 5.1, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4

---



---

### Acquis d'apprentissage

- Analyser des projets emblématiques modernistes, postmodernistes et contemporains (composition, signification sociale et culturelle, ...).
- Situer, analyser et synthétiser des textes théoriques.
- Acquérir un vocabulaire architectural et des méthodes de recherche pour nourrir le projet développé à l'atelier.
- Développer un regard critique sur l'architecture.
- Construire un exposé oral et écrit.
- Lire et analyser une œuvre d'art : en présentant l'artiste, en tenant compte du contexte et des raisons de son apparition, en précisant la signification de l'œuvre et son rôle, en définissant ses caractéristiques esthétiques propres ainsi que celles du courant dans lequel elle se place, en analysant les moyens techniques et/ou esthétiques mis en œuvre pour sa réalisation.
- Développer le sens critique (l'œuvre est-elle liée à d'autres œuvres, y a-t-il une adéquation entre le sens et le rôle de l'œuvre, l'œuvre est-elle convenue, sort-elle des sentiers battus, répond-elle aux raisons de sa création? ...).
- Dégager les principaux caractères stylistiques d'une tendance, d'un mouvement, d'une démarche artistique.
- Comparer, relier, confronter, rapprocher des œuvres parfois très éloignées l'une de l'autre dans le temps et l'espace et dès lors dégager les spécificités de chacune d'elles.
- Justifier ses jugements esthétiques de manière objective.

### Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

HAA / Art et architecture 50 % ;

Architecture / Théorie de l'architecture 50 %.

---

## Unité d'enseignement 13

Quadrimestre 1

### Enseignants

Robert Permentiers

Julien Vanopdenbosch

### Titulaire

Robert Permentiers

---

### Crédits / charge horaire

5 Crédits / 65h

### Activités d'apprentissage

- Techniques et technologies / Architecture d'intérieur (3 Crédits / 39h)
- Techniques et technologies / Construction théorie (2 Crédits / 26h)

---

### Pré-requis

UE 08

### Co-requis

UE 16

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.2, 3.4, 3.6, 3.7, 3.8, 4.2, 4.3, 4.5, 5.1, 6.2, 6.4

---



---

## Acquis d'apprentissage

- Restituer les connaissances relatives aux différentes techniques de construction appartenant principalement aux domaines, du gros œuvre, du second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Assimiler la logique des différentes technologies relatives au gros œuvre, au second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Créer et de maîtriser les articulations des différentes technologies entrant dans la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Choisir, dans un contexte donné, les solutions technologiques les plus pertinentes, en fonction de paramètres formels, fonctionnels, symboliques et budgétaires d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Inclure ces données techniques dans l'étude de leurs projets d'atelier et ultérieurement dans leurs projets professionnels.
- Établir les plans de leurs projets en y introduisant des indications techniques nécessaires à la bonne compréhension de leurs intentions auprès des destinataires (professeurs, clients, exécutants).
- Conseiller leur future clientèle en matière de solutions techniques pour un problème de rénovation.

## Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

TT / Architecture d'intérieur 60 % ;

TT / Construction théorie 40 %.

---

**Unité d'enseignement 14**

Quadrimestre 2

---

**Enseignante et titulaire**

Nadia Laabidi

---

**Crédits / charge horaire**

2 Crédits / 24h

---

**Activité d'apprentissage**

Sciences et sciences  
appliquées / Chimie de base

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

2, 3, 5

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.4

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Percevoir la relation entre la chimie et le domaine de la construction.
- Faire preuve d'objectivité et de rigueur scientifique.
- Développer des attitudes positives et un intérêt envers la science.
- Reconnaître le rôle de la chimie dans l'amélioration de notre environnement de vie.

---

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

---

## Unité d'enseignement 15

Quadrimestre 2

---

### Enseignant et titulaire

Pierre Toby

---

### Crédits / charge horaire

2 Crédits / 24h

---

### Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /  
Couleur

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 5, 6, 7

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4,  
3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.7, 3.9,  
4.1, 4.2, 4.4, 4.5, 5.1, 6.1, 6.2,  
6.3, 6.4

---



---

### Acquis d'apprentissage

- Envisager la question de la couleur dans toutes approches de recherches, de créations et de communications.
- Faire preuve de compétence sur la question de la couleur dans les différents médiums et médias.
- Être attentif aux enjeux esthétique, culturel, historique, sociologique de la couleur.
- Intégrer la couleur dans son espace quotidien.
- Développer une approche de la couleur en 2D et 3D (page, livre, espace intérieur et extérieur, urbanisme).
- Entretenir un dialogue sur la question de la couleur.
- Développer un sens de la collaboration et de la recherche d'outils.
- Présenter un discours clair.
- Développer un sens critique et autocritique.

### Évaluation

Évaluation intégrée.

Bonne compréhension et restitution des notions de base sur la couleur  
+ intégration de ces notions au projet d'atelier.



---

## Unité d'enseignement 16

Quadrimestre 2

### Enseignants

Robert Permentiers

Julien Vanopdenbosch

### Titulaire

Julien Vanopdenbosch

---

### Crédits / charge horaire

5 Crédits / 60h

---

### Activités d'apprentissage

– Techniques et technologies /  
Architecture d'intérieur

(3 Crédits / 36h)

– Techniques et technologies /  
Construction théorie

(2 Crédits / 24h)

---

### Co-requis

UE 13

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.2,

3.4, 3.6, 3.7, 3.8, 4.2, 4.3, 4.5,

5.1, 6.2, 6.4

---

### Acquis d'apprentissage

- Restituer les connaissances relatives aux différentes techniques de construction appartenant principalement aux domaines, du gros œuvre, du second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Assimiler la logique des différentes technologies relatives au gros œuvre, au second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Créer et de maîtriser les articulations des différentes technologies entrant dans la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Choisir, dans un contexte donné, les solutions technologiques les plus pertinentes, en fonction de paramètres formels, fonctionnels, symboliques et budgétaires d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Inclure ces données techniques dans l'étude de leurs projets d'atelier et ultérieurement dans leurs projets professionnels.
- Établir les plans de leurs projets en y introduisant des indications techniques nécessaires à la bonne compréhension de leurs intentions auprès des destinataires (professeurs, clients, exécutants).
- Conseiller leur future clientèle en matière de solutions techniques pour un problème de rénovation.

### Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

TT / Architecture d'intérieur 60 % .

TT / Construction théorie 40 %.

## Unité d'enseignement 17

Quadrimestre 2

### Enseignantes

Thomas Brisart

Anne Pintus

### Titulaire

Thomas Brisart

### Crédits / charge horaire

4 Crédits / 48h

### Activités d'apprentissage

– Histoire et actualité des arts / Art et architecture  
(2 Crédits / 24h)

– Histoire et actualité des arts / Design  
(2 Crédits / 24h)

### Co-requis

UE 12

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 7

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2,  
4.5, 6.4

## Acquis d'apprentissage

- Lire et analyser une œuvre d'art : en présentant l'artiste, en tenant compte du contexte et des raisons de son apparition, en précisant la signification de l'œuvre et son rôle, en définissant ses caractéristiques esthétiques propres ainsi que celles du courant dans lequel elle se place, en analysant les moyens techniques et/ou esthétiques mis en œuvre pour sa réalisation.
- Développer le sens critique (l'œuvre est-elle liée à d'autres œuvres, y a-t-il une adéquation entre le sens et le rôle de l'œuvre, l'œuvre est-elle convenue, sort-elle des sentiers battus, répond-elle aux raisons de sa création? ...)
- Situer précisément dans le temps et l'espace les différentes tendances de l'histoire du Design abordées aux cours (depuis la Révolution industrielle jusqu'à nos jours) et pouvoir rattacher ces dernières à leurs contextes (économique, historique, sociologique, culturel). L'étudiant parviendra en outre à trier ces informations, en distinguant l'accessoire de l'essentiel.
- Dégager les principaux caractères stylistiques d'une tendance, d'un mouvement, d'une démarche artistique.
- Commenter une œuvre en ayant recours à un vocabulaire courant sensible et à un vocabulaire spécifique au design.
- Maîtriser les outils d'analyse liés au design ; analyser une œuvre d'art de manière autonome.
- Comparer, relier, confronter, rapprocher des œuvres parfois très éloignées l'une de l'autre dans le temps et l'espace et dès lors dégager les spécificités de chacune d'elles.
- Justifier ses jugements esthétiques de manière objective.

## Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

HAA / Art et architecture 50 % ;

HAA / Design 50 %.

18  
19  
20  
21  
22  
23  
24

UE

# BLOC 03

P.34

**UE 18 — atelier d'architecture d'intérieur**  
+TFE Atelier / Equipements / Stabilité

P.35

**UE 19 — intégration professionnelle**  
Stages

P.36

**UE 20 — techniques et technologies**  
Equipements / Stabilité

P.37

**UE 21 — techniques et technologies**  
Architecture d'intérieur

P.38

**UE 22 — art et pensée**  
Esthétique / Actualité et lectures de l'art

P.39

**UE 23 — sciences humaines**  
Sciences humaines et sociales

P.40

**UE 24 — techniques et technologies**  
Architecture d'intérieur

---

## Unité d'enseignement 18

Quadrimestres 1 et 2

---

### Enseignants

Aurélie Arpigny

Nicholas Kite

Charlotte Lancelot

Jean-Louis Lefebvre

Ann-Véronique Roland

Jean-Francois Rondeaux

Pierre Toby

### Titulaire

Nicholas Kite

---

### Crédits / charge horaire

28 Crédits / 250h

---

### Activités d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (25 Crédits / 200h)
- Techniques et technologies / Équipements (2 Crédits / 25h)
- SSA / Stabilité (2 Crédits / 25h)
- TFE

---

### Pré-requis

UE 10

---

### co-requis

UE 20

---

### Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4,  
3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7,  
3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5,  
5.1, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4

---

---

### Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les exigences d'un travail théorique, technique et intégré au réel.
- Utiliser les informations nécessaires au développement d'un questionnement.
- Poser un regard sensible et mature sur l'espace collectif afin d'y intervenir de manière appropriée et engagée.
- Évaluer les besoins spatiaux de l'homme au sein d'un projet de société.
- Prendre position sur des questions sociétales contemporaines.
- Dégager une idée, un concept de projet en liant un discours clair avec des actions justifiées.
- Trouver des solutions créatives répondant à une demande précise.
- Communiquer un projet en utilisant des moyens d'expression pertinents.
- Défendre oralement un projet en utilisant un langage approprié à la pratique de l'architecture d'intérieur.
- Rédiger un travail rédactionnel de fin d'études (TFE) en lien avec le PFE.
- Respecter les délais prescrits.

### Évaluation

Évaluation intégrée.

---

**Unité d'enseignement 19**

Quadrimestres 1 et 2

---

**Enseignante et titulaire**

Aurélie Arpigny

---

**Crédits / charge horaire**

10 Crédits / 200h

---

**Activité d'apprentissage**

Stages

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

3, 7

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

6.1, 6.2, 6.3, 6.4

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Formuler un CV et constituer un portfolio de qualité.
- Trouver un contenu de stage en lien avec la formation et en réponse à ses aspirations.
- Rédiger de manière claire et concise l'activité pratiquée pendant le stage.
- Respecter les délais prescrits.

---

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

---

**Unité d'enseignement 20**

Quadrimestre 1

---

**Enseignants**

Aurélie Arpigny

Jean-François Rondeaux

**Titulaire**

Aurélie Arpigny

---

**Crédits / charge horaire**

6 Crédits / 78h

---

**Activités d'apprentissage**

- Techniques et technologies / Équipements  
(2 Crédits / 26h)
  - SSA / Stabilité  
(4 Crédits / 52h)
- 

**Co-requis**

UE 18

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

2, 3, 7

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

2.1, 2.2, 3.2, 3.3, 3.7, 3.8,  
5.1, 6.3

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Contextualiser le projet (orientation, accessibilité, contexte énergétique global et individuel, cadre légal...).
- Analyser et synthétiser une situation existante.
- Maîtriser les notions de base en matière de structures (ossatures bois, métal...).
- Établir des propositions concrètes sur base de l'analyse afin d'arriver à une solution pertinente et durable.

**Évaluation**

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

TT / Équipements 50 % ;

Sciences et sciences appliquées / Stabilité 50 %.

---

## Unité d'enseignement 21

Quadrimestre 1

---

### Enseignant et titulaire

Robert Permentiers

---

### Crédits / charge horaire

3 Crédits / 39h

---

### Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /  
Architecture d'intérieur

---

### Co-requis

UE 24

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.2, 3.4,  
3.7, 3.8

---



---

## Acquis d'apprentissage

- Restituer les connaissances relatives aux différentes techniques de construction appartenant principalement au domaine du second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Assimiler la logique des différentes technologies relatives au second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Créer et maîtriser les articulations des différentes technologies entrant dans la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Choisir les solutions technologiques les plus pertinentes dans un contexte donné, en fonction de paramètres formels, fonctionnels, symboliques et budgétaires d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Inclure ces données techniques dans l'étude de leurs projets d'atelier et ultérieurement dans leurs projets professionnels.
- Établir les plans de leurs projets en y introduisant des indications techniques nécessaires à la bonne compréhension de leurs intentions auprès des destinataires (professeurs, clients, exécutants).
- Conseiller leur future clientèle en matière de solutions techniques pour un problème de rénovation.

## Évaluation

Évaluation intégrée.

---

**Unité d'enseignement 22**

Quadrimestre 1

**Enseignantes**

Elke de Rijcke

Anne Pintus

**Titulaire**

Elke de Rijcke

---

**Crédits / charge horaire**

6 Crédits / 78h

**Activités d'apprentissage**

- Philosophie / Esthétique  
[4 Crédits / 52h]
- Actualités culturelles /  
Actualité et lectures  
de l'art [2 Crédits / 26h]

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

2, 5, 7

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.4,  
4.1, 4.2, 4.4, 4.5, 5.1, 6.1,  
6.2, 6.3, 6.4

---

**Acquis d'apprentissage**

- Situer les tendances majeures de l'esthétique à partir de 1850 jusqu'à la fin de la postmodernité (1990) et en comprendre les formes, contenus et enjeux.
- Situer précisément dans le temps et l'espace les différentes problématiques, ainsi que les architectes (théories, démarches...) abordés aux cours, et pouvoir rattacher ces derniers à leur contexte historique (religieux, culturel, économique, ...). L'étudiant parviendra en outre à trier ces informations, en distinguant l'accessoire de l'essentiel.
- Acquérir des notions de « commentaire esthétique » de textes et d'images, de recherche et de traitement d'informations ; pouvoir dégager les principaux caractères stylistiques d'une tendance, d'un mouvement, d'une démarche esthétique et architecturale.
- Acquérir des notions de construction à partir d'une appréciation esthétique.
- Construire un exposé oral et écrit.
- Développer le sens critique.

**Évaluation**

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

Philosophie / Esthétique 70 % ;

AC / Actualité et lectures de l'art 30 %.



---

## Unité d'enseignement 23

Quadrimestre 2

---

### Enseignant et titulaire

Jean-Louis Lefebvre

---

### Crédits / charge horaire

4 Crédits / 24h

---

### Activité d'apprentissage

Sciences humaines  
et sociales / Générales

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2, 2.1, 2.2, 2.3,  
2.4, 3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5

---



---

## Acquis d'apprentissage

- Comprendre l'évolution des circulations et des distributions dans l'habitat occidental en lien avec le contexte socio-historique.
- Analyser un dispositif spatial, en expliquer les caractéristiques en relation avec les pratiques et mentalités concernées et les idéologies historiquement dominantes.
- Comprendre l'évolution du rapport à l'hygiène en Occident en lien avec le contexte socio-historique.
- Analyser un dispositif d'hygiène en relation avec les pratiques et les représentations concernées.
- Comprendre l'évolution des installations dédiées à la cuisine en lien avec le contexte socio-historique et culturel et mesurer dans l'évolution des pratiques liées à la cuisine, la part de culture et l'influence d'un imaginaire collectif.

## Évaluation

Évaluation intégrée.

---

## Unité d'enseignement 24

Quadrimestre 2

---

### Enseignant et titulaire

Robert Permentiers

---

### Crédits / charge horaire

3 Crédits / 36h

---

### Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /  
Architecture d'intérieur

---

### Co-requis

UE 21

---

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.2, 3.4,  
3.7, 3.8

---



---

## Acquis d'apprentissage

- Restituer les connaissances relatives aux différentes techniques de construction appartenant principalement au domaine du second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Assimiler la logique des différentes technologies relatives au second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Créer et maîtriser les articulations des différentes technologies entrant dans la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Choisir les solutions technologiques les plus pertinentes dans un contexte donné, en fonction de paramètres formels, fonctionnels, symboliques et budgétaires d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Inclure ces données techniques dans l'étude de leurs projets d'atelier et ultérieurement dans leurs projets professionnels.
- Établir les plans de leurs projets en y introduisant des indications techniques nécessaires à la bonne compréhension de leurs intentions auprès des destinataires (professeurs, clients, exécutants).
- Conseiller leur future clientèle en matière de solutions techniques pour un problème de rénovation.

## Évaluation

Évaluation intégrée.

---

**ANNEXE 1**  
**RÉFÉRENTIEL DE**  
**COMPÉTENCES**

---

Dans le domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace, le grade de bachelier en Architecture d'intérieur est décerné aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite aux compétences acquises au niveau du bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent des productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

---

**ANNEXE 2**  
**COMPÉTENCES**  
**SPÉCIFIQUES**  
**ET ACQUIS**  
**D'APPRENTISSAGE**  
**TERMINAUX**

---

Au terme du 1<sup>er</sup> cycle en Architecture d'intérieur, l'étudiant(e) sera capable de :

**1. Intégrer les connaissances acquises durant la durée du cycle.**

- 1.1 Mener une recherche documentaire.
- 1.2 Maîtriser les concepts utilisés.
- 1.3 Intégrer, articuler et mettre en perspective des informations hétéroclites (media, mode, cinéma, histoire des arts en général, sciences humaines et sociales, techniques de construction, développement durable, pensée critique, théorie de l'architecture, etc.).

**2. Analyser un sujet afin d'en déterminer les caractéristiques spécifiques.**

- 2.1 Faire preuve d'esprit de synthèse.
- 2.2 Aborder le sujet avec pertinence et cohérence.
- 2.3 Prendre en compte toutes les composantes d'un projet d'architecture d'intérieur (formelle, idéologique, éthique, juridique, sociologique, économique, historique, esthétique...).
- 2.4 Allier l'analyse critique et l'étude factuelle.

**3. Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.**

- 3.1 Mener une démarche basée sur l'expérimentation, l'étude de champs connexes, l'approche intuitive et l'exploration intellectuelle.
- 3.2 Identifier les objectifs, les fonctions, les besoins et les contraintes d'une demande.
- 3.3 Élaborer un programme approprié vis-à-vis d'une thématique donnée.
- 3.4 Analyser la cohérence et la faisabilité du programme.
- 3.5 Traduire spatialement le programme.
- 3.6 Maîtriser l'alphabet spatial, les conventions de représentation graphique, la lumière, la couleur, la matière, l'ergonomie... d'un projet.
- 3.7 Maîtriser les techniques mobilisées dans le projet.
- 3.8 Respecter les contraintes inhérentes au projet (coût, contraintes patrimoniales, attentes du commanditaire, normes et réglementations, nature du programme, protocole, cahier des charges...).
- 3.9 Se positionner en tant que créateur-concepteur (vision critique et positionnement adapté, originalité du propos, qualité du parti architectural...).

---

**4. Communiquer le projet.**

- 4.1 Défendre oralement le projet de manière claire et concise.
- 4.2 Choisir des techniques de représentation appropriées.
- 4.3 Respecter les conventions de représentation graphique.
- 4.4 Maîtriser l'outil informatique (logiciels, protocoles de numérisation, formats, résolution).
- 4.5 Être réceptif à la critique.

**5. Prendre en compte les enjeux de société actuels.**

- 5.1 Développement durable, principe de réversibilité, enjeux socio-économiques (objection de croissance, relocalisation de l'activité économique, citoyenneté participative...).

**6. Être un citoyen autonome et responsable.**

- 6.1 Présenter un programme personnel.
- 6.2 Faire preuve de flexibilité, transversalité et polyvalence.
- 6.3 Adopter une attitude citoyenne, déterminée et engagée.
- 6.4 Acquérir un esprit (auto)critique.



BLOC 03 60 CRÉDITS

QUADRI 01+02

**UE 18**  
**Atelier AI + TFE**  
– AI / Atelier  
– TT / Équipements  
– SSA / Stabilité

UE 10  
 UE 20

28 crédits

**UE 19**  
**Intégration professionnelle**  
– Stages

10 crédits

QUADRI 01

**UE 20**  
**Techniques et technologies**  
– TT / Équipements  
– SSA / Stabilité

UE 18

6 crédits

**UE 21**  
**Techniques et technologies**  
– TT / Architecture d'intérieur

UE 24

3 crédits

**UE 22**  
**Art et pensée**  
– Philosophie / Esthétique  
– AC / Actualité et lectures de l'art

6 crédits

QUADRI 02

**UE 23**  
**Sciences humaines**  
– SHS / Générales

4 crédits

**UE 24**  
**Techniques et technologies**  
– TT / Architecture d'intérieur

UE 21

3 crédits

BLOC 02 60 CRÉDITS

QUADRI 01+02

**UE 10**  
**Atelier AI**  
– AI / Atelier  
– AC / Actualité et lectures de l'art  
– A / Théorie de l'architecture

UE 12

30 crédits

**UE 11**  
**Activité de soutien à l'atelier AI**  
– Dessin / Dessin et moyens d'expression  
– CGV / Publication assistée par ordinateur  
– AN / Dessin assisté par ordinateur

UE 02

8 crédits

QUADRI 01

**UE 12**  
**Architecture**  
– A / Théorie de l'architecture  
– HAA / Art et architecture

UE 07  
 UE 10  
 UE 17

4 crédits

**UE 13**  
**Techniques et technologies**  
– TT / Architecture d'intérieur  
– TT / Construction théorie

UE 08  
 UE 16

5 crédits

QUADRI 02

**UE 14**  
**Sciences**  
– SSA / Chimie

2 crédits

**UE 15**  
**Activité de soutien à l'atelier AI**  
– TT / Couleur

2 crédits

**UE 16**  
**Techniques et technologies**  
– TT / Architecture d'intérieur  
– TT / Construction théorie

UE 13

5 crédits

**UE 17**  
**Art et culture**  
– HAA / Art et architecture  
– HAA / Design

UE 12

4 crédits

BLOC 01 60 CRÉDITS

QUADRI 01+02

**UE 01**  
**Atelier AI**  
– AI / Atelier  
– Méthodologie / De la recherche  
– Philosophie / Générale

23 crédits

**UE 02**  
**Activité de soutien à l'atelier AI**  
– Dessin / Dessin et moyens d'expression  
– DAO / Dessin assisté par ordinateur

10 crédits

QUADRI 01

**UE 03**  
**Activité de soutien à l'atelier AI**  
– Design mobilier / Design mobilier et objets

6 crédits

**UE 04**  
**Art et culture**  
– HAA / Art et architecture  
– HAA / Mobilier

4 crédits

**UE 05**  
**Techniques et technologies**  
– TT / Construction théorie

3 crédits

**UE 06**  
**Sciences humaines**  
– Philosophie / Générale  
– Méthodologie / De la recherche

3 crédits

QUADRI 02

**UE 07**  
**Architecture**  
– Architecture / Théorie de l'architecture

4 crédits

**UE 08**  
**Techniques et technologies**  
– TT / Construction théorie

3 crédits

**UE 09**  
**Art et culture**  
– HAA / Art et architecture  
– HAA / Mobilier

4 crédits



ST-LUC BRUXELLES

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS  
SAINT-LUC BRUXELLES**

Place Morichar 30 – 1060 Bruxelles

+32 2 533 08 80

[raffaella@stluc-esa-bxl.org](mailto:raffaella@stluc-esa-bxl.org)

[www.stluc-bruxelles-esa.be](http://www.stluc-bruxelles-esa.be)